

MISE À JOUR SUR LA COVID-19



Message de l'ADC à toutes les parties prenantes

Ci-dessous figure un portrait des efforts de l'Association dentaire canadienne (ADC) en réaction à la pandémie pour la semaine se terminant le 19 juin 2020.

Points saillants de la semaine : Le point sur la COVID-19

- Actuellement, il y a quelque 8,7 millions de cas dans le monde. Le rythme ne semble malheureusement pas ralentir à l'échelle mondiale et le nombre de cas continue à croître de 15 % par semaine.
- Aux États-Unis, le nombre de cas dépasse les 2,2 millions. Il y a eu une résurgence des cas et la croissance d'une semaine à l'autre atteint maintenant les 13 %, dépassant les 10 % des quatre semaines antérieures. La semaine dernière, plusieurs États du Sud, y compris la Floride, ont déclaré un nombre record de cas en une seule journée. Cette flambée est associée à la longue fin de semaine de mai et au relâchement du respect de la distanciation physique recommandée par la santé publique. Des États comme l'Arizona ont indiqué que 80 % de leurs lits en soins intensifs sont occupés. En comparaison, l'Ontario comptait 30 nouveaux cas par million par jour au pire de la crise, tandis que l'Arizona dépasse les 170 nouveaux cas par million et la Floride les 80 nouveaux cas par million.
- Au Canada, il y a eu une augmentation de 2 % des nouveaux cas (la plus faible depuis le début de mars) dans la dernière semaine, avec un taux de mortalité de 8,2 % attribuable surtout aux éclosions dans les établissements de santé, les centres de soins de longue durée, les usines de transformation des aliments, etc.
- La situation au Québec et en Ontario s'est beaucoup améliorée et ces provinces déclarent enfin un petit nombre de nouveaux cas par jour dans la plupart des régions et moins de décès attribuables à la COVID-19. Parmi tous les décès liés à la COVID-19 au Canada, 64 % ont eu lieu au Québec et 31 % en Ontario.

- Le nombre de nouveaux cas en Ontario s'établit actuellement à moins de 180 par jour. Le médecin hygiéniste en chef a déclaré qu'il fallait que le nombre de cas par jour soit sous la barre des 200 pour que les activités économiques de la province reprennent.
- Le gouvernement du Canada prévoit une seconde vague, probablement à l'automne, et continue à acheter de l'équipement de protection individuelle (ÉPI).
- La profession dentaire doit continuer de faire preuve de vigilance dans ses efforts de dépistage de la COVID-19 quand un patient prend un rendez-vous et quand il se présente au cabinet.
- La réponse de l'Agence de la santé publique du Canada à la pandémie est maintenant passée du mode de gestion de crise au mode de gestion de longue haleine.

Mise à jour : Couverture Écllosion pandémique de l'assurance Trois-en-un^{MC}

Le CDSPI a signalé que 933 réclamations doivent encore être réglées. AVIVA attend les renseignements financiers pour 481 de ces demandes.

Selon les données actuelles, si tout se déroule comme prévu, toutes les demandes seront réglées d'ici la semaine prochaine. L'ADC fera le point dès qu'il y aura du nouveau. Pour les dernières informations, reportez à la [Foire aux questions du site du CDSPI](#), qui a été mis à jour le 1^{er} juin 2020.

Dernières nouvelles des initiatives de défense des intérêts de la profession

Mise à jour! Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC)

À la fin de mai, l'ADC est entrée en communication avec le bureau du ministre des Finances Bill Morneau pour lui exprimer nos préoccupations concernant l'administration et l'utilisation du programme d'AUCLC et pour commencer à discuter d'autres solutions envisageables en vue d'aider les cabinets dentaires et autres.

Cette semaine, l'ADC a rencontré des représentants du ministère des Finances et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Il a été confirmé que les préoccupations de l'ADC entourant un enjeu particulier auquel sont confrontés les dentistes par rapport au traitement des règlements d'assurance contre une pandémie du

CDSPI ont été entendues. La SCHL a pris le libellé et les informations administratives de la police du CDSPI par l'entremise d'AVIVA et a confirmé qu'elle travaille avec une équipe juridique pour examiner la question afin de s'assurer que les dentistes ne sont pas exclus du programme en raison d'une indemnité de leur assurance. La SCHL a indiqué que des précisions suivront dans les prochains jours.

La SCHL étudiera aussi la possibilité de réévaluer les demandes qui ont été rejetées ou pour lesquelles le montant du règlement a été inférieur à ce qu'il aurait dû être. Un document d'information sera préparé et pourra être diffusé aux dentistes. Ainsi, les dentistes qui doivent déposer une autre demande pourront remettre ce document à leur propriétaire d'immeuble.

Rappels :

- **Consultations prébudgétaires de 2020 :** Le Comité permanent des finances a annoncé la semaine dernière qu'il commencerait les consultations prébudgétaires annuelles, qui se dérouleront cette année sous le thème « redémarrage de l'économie et relance ». La date limite pour soumettre un mémoire est fixée au 7 août 2020. Dans les prochaines semaines, l'ADC fera circuler une ébauche de mémoire à des fins de discussion.
- **Présentation de l'ADC devant le Comité permanent de la santé :** Le 10 juin 2020, l'ADC a pris la parole devant le Comité permanent de la santé de la Chambre des communes dans la foulée de l'évaluation qu'il continue de mener sur les incidences de la COVID-19. Les Drs Jim Armstrong, président, et Aaron Burry, directeur adjoint aux affaires professionnelles, ont représenté l'ADC. Pour tout savoir sur les trois recommandations formulées par l'ADC aux principaux députés, voir le [texte de l'exposé](#) [en anglais] de l'ADC et la [webdiffusion](#) à partir de **16:42** [en anglais].

Nouveau : Le gouvernement fédéral se prépare à une seconde vague de COVID-19

Cette semaine, l'Agence de la santé publique du Canada a indiqué que ses efforts entourant la COVID-19 serviront notamment à :

- déterminer la meilleure façon de lutter contre une éventuelle deuxième vague de COVID-19 cet automne, qui coïnciderait avec l'arrivée prévue de la grippe saisonnière;
- examiner l'incidence de la transmission de COVID-19 chez le personnel de la santé.

Il n'y a pas de données sur la transmission de la COVID-19 en milieu dentaire pour l'instant. L'ADC continuera de faire le point sur les discussions pertinentes au sujet des rapports de cas ou des résultats.

Équipement de protection individuelle (ÉPI)

Initiatives du gouvernement fédéral : Le gouvernement du Canada travaille étroitement avec des partenaires pour s'assurer que les Canadiens ont accès à l'information, aux ressources et au matériel nécessaires pour rester en sûreté et en santé durant la pandémie de COVID-19.

Le gouvernement du Canada a lancé un nouveau [carrefour](#) en ligne qui réunit toutes les ressources offertes pour que les organisations puissent acheter et vendre de l'ÉPI. À mesure que les entreprises reprennent leurs activités, elles ont besoin d'information fiable sur la façon d'acheter et de vendre le matériel nécessaire pour assurer leur sûreté et celle des autres.

Le Carrefour sur l'approvisionnement présente aux organismes d'un bout à l'autre du Canada des ressources et de l'information fédérales, provinciales, territoriales et autres sur l'ÉPI. Les acheteurs y trouveront des listes de fournisseurs d'ÉPI en plus de conseils pour la planification de leurs achats. À mesure que Services publics et Approvisionnement Canada continue de travailler avec nos partenaires et groupes consultatifs, le carrefour s'enrichira d'autres ressources.

Mise à jour : L'approvisionnement en ÉPI demeure difficile. L'ADC continue de suivre l'état des stocks et il semblerait que l'écart entre les commandes passées par le gouvernement fédéral et les commandes reçues se creuse. L'ADC prévoit que les prochains éléments d'ÉPI à manquer seront les masques chirurgicaux, les blouses médicales et peut-être les gants. Une annonce voulant que les pays de l'OTAN se constituent immédiatement des réserves d'ÉPI en prévision d'une éventuelle seconde vague exercera des pressions supplémentaires sur l'offre immédiate d'ÉPI. L'ADC fera le point dès qu'il y aura du nouveau.

Mise à jour : Inventaire de N95 aux États-Unis par rapport au Canada
L'ADC a reçu des questions au sujet de la possibilité d'obtenir de l'ÉPI auprès de fournisseurs américains. Malheureusement, le Canada continue à avoir de la difficulté à acheter des respirateurs N95 aux États-Unis parce que ce type de matériel ne peut pas être exporté au Canada. Les hôpitaux et d'autres établissements de santé des États-Unis ont la priorité sur ce matériel afin de rebâtir leur inventaire pour être prêts à une possible seconde vague de COVID-19 à l'automne.

Mise à jour : Adoption provinciale des nouveaux codes de service du *Guide du système de codification standard et du répertoire des services*

L'ADC a récemment approuvé deux nouveaux codes pour l'utilisation élargie d'ÉPI durant une pandémie. Un code sert à l'ÉPI requis pour les interventions ne générant pas d'aérosols et le second pour l'ÉPI requis pour les interventions générant des aérosols.

L'ADC a reçu la confirmation que la plupart des utilisateurs du Guide prévoient adopter ces codes dans leur barème de tarification respectif.

Rappels :

- L'ADC n'a pas le mandat de formuler des recommandations au sujet des honoraires; cette responsabilité incombe aux associations dentaires provinciales et territoriales. Le rôle de l'ADC se limite à définir les codes pour la publication du Guide et l'évaluation des demandes d'indemnisation. Toute question au sujet de l'inclusion de ces codes dans les barèmes de frais dentaires doit être adressée directement aux associations dentaires provinciales ou territoriales.
- Ces codes ne doivent pas être employés pour le temps supplémentaire que les dentistes consacrent à mettre et à retirer cet équipement ni pour le temps supplémentaire nécessaire pour voir un patient.
- Les demandes qui comportent ces codes peuvent être transmises par CDAnet et les assureurs pourront les évaluer dès qu'ils auront adapté leurs systèmes servant au règlement des demandes. Toutefois, pour l'instant, il n'est encore pas certain que les promoteurs des régimes d'assurance accepteront de couvrir les frais imputés à ces nouveaux codes de service. La décision dépendra de chaque régime et sera prise en collaboration avec les promoteurs.

Groupe de travail de l'ADC sur la reprise des activités

Le Groupe de travail comprend des représentants de toutes les associations dentaires provinciales et territoriales membres de l'ADC. Il se réunira dorénavant toutes les deux semaines pour :

1. faire le point sur la reprise des activités dans les cabinets dentaires au pays;
2. élaborer des stratégies en vue d'obtenir et de garantir de l'ÉPI;
3. définir les messages à diffuser au grand public au sujet de la reprise des activités des dentistes.

À venir : Conseils pour prolonger la durée de vie de l'ÉPI

Pour aider le Groupe de travail dans ses efforts, CDA Oasis prépare actuellement une série de vidéos avec des dentistes des quatre coins du pays au sujet de la reprise de leurs activités, des conseils dans leur région pour prolonger la durée de vie de l'ÉPI, et des petites entreprises qui les aident à faire preuve de créativité pour composer avec la pénurie d'ÉPI. Cette série examinera les démarches des dentistes pour recommencer à exercer, préparer leur personnel et communiquer avec les patients. L'équipe de CDA Oasis a déjà 16 dentistes qui ont été ou seront interviewés et continue d'en chercher d'autres. Dans cet esprit, si une association dentaire provinciale connaît un dentiste qu'il serait intéressant d'interviewer pour cette série, veuillez en faire part à [Chiraz Guessaier](#). Restez à l'affût pour plus d'information.

Rappel : Le groupe de travail continue de passer en revue sa liste de résultats à livrer et à établir des priorités. Toute attente particulière ou demande spéciale peut être adressée au groupe de travail par l'entremise des représentants des associations dentaires provinciales membres de l'ADC.

Intermédiaire pour la diffusion des connaissances et de l'information

[CDA Oasis](#) est le principal outil de communication qu'utilise l'ADC pour transmettre des renseignements urgents au secteur dentaire au sujet de la pandémie de COVID-19.

CDA Oasis produit une série d'entrevues vidéo avec des membres du conseil d'administration de l'ADC, de l'équipe de réaction à la COVID-19 de l'ADC ainsi que d'autres experts pertinents. La vidéo suivante [en anglais] a été publiée cette semaine :

- [Initiatives de l'industrie dentaire durant la pandémie de COVID-19](#)
Nous avons organisé une foire aux questions avec trois grands professionnels de l'industrie dentaire pour savoir comment ils se sont adaptés à la crise de la COVID-19 et pour connaître les initiatives qui ont été mises en œuvre pour soutenir les dentistes au Canada et dans le monde. (16 juin)

Le bulletin de CDA Oasis de cette semaine a compilé « [des nouvelles de valeur](#) » liées à la COVID-19.

Rappel : Le **numéro 3 de *L'essentiel de l'ADC*** est [en ligne](#) et le numéro 4 sera disponible prochainement.

Santé mentale et bien-être

Il est complètement normal que des situations comme la COVID-19 se fassent sentir sur votre santé mentale. Chaque personne vit ce qui se passe différemment. Il est naturel de ressentir de la frustration et des inquiétudes en cette période et il est important d'adopter des mécanismes d'adaptation positifs. Consultez des sites Web pour obtenir de l'information sur des façons d'améliorer votre santé mentale et physique durant cette période difficile.

Information utile :

- **Gouvernement du Canada** : [Prendre soin de sa santé mentale et physique durant la pandémie de la COVID-19](#)
- **Association canadienne pour la santé mentale** : [Cinq conseils sur la santé mentale liés aux préoccupations de la COVID-19](#) [en anglais]
- **CDSPI** : [Prendre soin de soi-même durant la COVID-19](#)



Ce service offre gratuitement des services de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les dentistes, leur personnel et leur famille.

Centre d'assistance de l'ADC

Le centre d'assistance de l'ADC aide les dentistes et le personnel dentaire à s'y retrouver dans les programmes d'aide du gouvernement fédéral et à y accéder.

Si vous avez besoin d'aide, appelez le centre d'assistance de l'ADC au **1-866-232-0385**, du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 20 h, heure avancée de l'Est.

**Conseils et
services d'orientation sur
le soutien financier du
gouvernement fédéral pour
les dentistes**

1-866-232-0385

Du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 20 h (HAE)



L'équipe de réaction de l'ADC à la COVID-19 travaille sans relâche sur plusieurs plans pour aider à atténuer les contrecoups de la COVID-19 sur la profession dentaire. L'ADC s'affaire à aborder les questions scientifiques, cliniques, économiques et commerciales ayant une incidence sur l'exercice de la médecine dentaire, ce qui comprend le déploiement d'efforts pour veiller à la santé mentale et au bien-être des dentistes, de leur famille et du personnel dentaire durant cette période difficile. L'ADC fera régulièrement le point quand il y aura du nouveau.



Association dentaire canadienne
1815, promenade Alta Vista
Ottawa (Ontario) K1G 3Y6
Téléphone : 1-866-788-1212
Adresse électronique : reception@cda-adc.ca
www.cda-adc.ca/fr



CANADIAN
DENTAL
ASSOCIATION
ASSOCIATION
DENTAIRE
CANADIENNE

Le présent document, ainsi que tout fichier lié qui y est associé, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire. Il peut contenir des données protégées et/ou confidentielles. Il est strictement interdit de copier, de diffuser ou de distribuer ce message ou son contenu. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez l'effacer de votre système et répondre à ce message afin que nous puissions veiller à ce qu'à l'avenir, cette erreur ne se reproduise pas. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, il vous est aussi strictement interdit de copier ou de distribuer ce message ou son contenu.